

<b>COMMUNE DE CANOHÈS</b>	<b>COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2018</b>
---------------------------	---

L'an deux mille dix-huit et le mardi dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

**Membres présents** : Mmes et MM. CHAMBON – FOURCADE ALENDA - BERMOND TRILLES - QUINTA – LANGLAIS - VERNET - COPIN – GODARD - MEDINILLIA GENESTIER - GONZALES ALVAREZ – LOMPECH - HERRERA – DE JESUS JUSTAFRÉ - L.COPIN - FRANCO - CLIMACO

**Pouvoirs** : C.COLL à G.TRILLES – F.ESCUDER SANCHEZ à L.BERMOND – G.DURUPT à JL.CHAMBON - A.TROUCHE à JL.FRANCO

**Absents** : E. OURADOU – V. LEGROUX

**Secrétaire de séance** : Monsieur Vincent COPIN est désigné secrétaire de séance

#### **DÉCISIONS DU MAIRE** :

2018-76 : Signature d'un contrat pour la maintenance annuelle et la licence d'accès au back-office fines pour la gestion des photographies des PDA SK20F et SK100F et le logiciel PVE fines avec l'AGELID pour le service de police municipale de la commune de Canohès.

2018-77 : Signature d'un contrat de prêt à usage d'un système de dosage automatique Masterdose L/R Anios référence 1060100 pour le lave-vaisselle du restaurant scolaire avec la Société NICOLAS ENTRETIEN.

2018-78 : Signature d'un contrat d'engagement avec la formation « Les oiseaux de nuit » pour 2 représentations le mercredi 16 janvier 2019 à l'occasion des vœux aux Seniors à la salle Claude Nougaro.

2018-79 : Signature d'un contrat d'entretien et de suivi technique et analytique des installations de traitement des eaux et maintenance du groupe de dosage n° SO181099 avec la Société QUALLÉO ENVIRONNEMENT pour les installations de production eau chaude sanitaire de la crèche « El Niu » de Canohès.

2018-80 : Autorisation de la Société Publique Locale à signer l'avenant n°7 aux contrats des entreprises attributaires des lots n°2, 3, 6, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19 et 20 pour le réaménagement et l'extension du groupe scolaire, du restaurant scolaire et des locaux périscolaires.

2018-81 : Signature d'un contrat d'engagement avec l'orchestre « TEQUILA » pour l'animation d'un thé dansant le dimanche 02 décembre 2018 à la salle Claude Nougaro.

2018-82 : Signature d'une convention avec l'Association OMNIUM CATALUNYA NORD (OCN) et la commune de Canohès régissant le fonctionnement des cours de catalan pour adultes et la participation de la commune.

2018-83 : Signature d'un contrat pour une mission de réalisation du dossier « Plan de Maîtrise Sanitaire » avec la Société SODEM IA INGENIERIE pour le restaurant scolaire de Canohès.

2018-84 : Signature de l'avenant n°0001 sur la révision de la superficie déclarée pour 2019 au contrat n° 046549/x de la police d'assurances « Dommages aux biens » avec la SMACL ASSURANCES.

2018-85 : Modification n°3 de la régie de recettes Seniors.

2018-86 : Signature d'un contrat de maintenance avec la Société « CEGELEC MAINTENANCE TERTIAIRE SUD-EST » pour des prestations de vérification et de surveillance des équipements de chauffage, ventilation, climatisation et ECS du restaurant scolaire, locaux périscolaires, dojo, écoles maternelle et primaire, chaufferie et groupe froid extérieur de la commune de Canohès.

### **Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 18 décembre 2018**

#### **DÉLIB 2018-01 : DÉCISION MODIFICATIVE N°03/2018 DU BUDGET COMMUNAL**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018,

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** les adaptations budgétaires et virements de crédits tels que présentés dans la décision modificative n°03/2018,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer les virements et inscriptions nouvelles de crédits.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°01

#### **DÉLIB 2018- 02 : OUVERTURE PAR ANTICIPATION DE CRÉDITS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BUDGET 2019**

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018,

Le Conseil Municipal décide :

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2019 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°02

**DÉLIB 2018-03 : CHANGEMENT DU TITULAIRE DE LA CONVENTION « AIDE AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES TEMPLIERS ET D'UN ESPACE VERT » AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

**CONSIDÉRANT** l'arrêté préfectoral n° PREF/DLC/BCAI/2015253-0003 en date du 10 septembre 2015 constatant la représentation – substitution de PMCA dans le SIVOM Portes Roussillon Pyrénées et le changement de nature juridique du syndicat,

**CONSIDÉRANT** la délibération n°2016-03 du 29 mars 2016 portant sur le transfert partiel des emprunts du SIVOM à la ville de Canohès,

**CONSIDÉRANT** le contrat de prêt P0161U015PR souscrit auprès du Crédit Agricole Sud Méditerranée par le SIVOM le 05/07/2006 et de son transfert à la commune de Canohès le 10/07/2015 par avenant,

**CONSIDÉRANT** la convention « Aide aux Projets Structurants » entre le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et le SIVOM Portes Roussillon Pyrénées signée le 13 novembre 2007 portant sur le financement de l'aménagement de la rue des Templiers et d'une zone d'espace vert à Canohès,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier le titulaire de la convention au profit de la commune de Canohès,

**VU** l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018,

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** le changement de titulaire de la convention « Aide aux projets structurants pour l'aménagement de la rue des Templiers et d'un espace vert » entre le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et la commune de Canohès,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à transmettre toutes les pièces administratives et juridiques associées au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°03

**DÉLIB 2018-04 : APPROBATION DE LA CONVENTION FINANCIÈRE AVEC PERPIGNAN MÉDITERRANÉE COMMUNAUTÉ URBAINE (PMMCU) PORTANT ORGANISATION DES MODALITÉS D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS CONFORMÉMENT A LA CONVENTION CADRE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS HYDRAULIQUES ET PLUVIAUX**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018,

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** les termes de la convention financière portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un fonds de concours, dans la cadre des investissements pluriannuels hydrauliques et pluviaux, au titre de l'année 2017,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tout document afférent à ce dossier.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°04

**DÉLIB 2018-05 : APPROBATION DE LA CONVENTION PORTANT RÉPARTITION DE LA CASERNE DE TOULOGES DANS LE CADRE DE LA LIQUIDATION DU SYNDICAT A VOCATION MULTIPLE PORTES ROUSSILLON PYRÉNÉES**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** les termes de la convention portant répartition de la Caserne de Toulouges dans le cadre de la liquidation du Syndicat à Vocation Multiple Portes Roussillon Pyrénées,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document afférent à ce dossier.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°05

**DÉLIB 2018-06 : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES A LA COMPÉTENCE DÉCHETS DÉLÉGUÉES AUX COMMUNES MEMBRES DE PMMCU**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** les termes de la convention de prestations complémentaires relatives à la compétence déchets déléguées aux communes membres de Perpignan Méditerranée Métropole,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document afférent à cette délibération.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°06

**DÉLIB 2018-07 : INDEMNITÉS DE CONSEIL A MONSIEUR LE COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018,

Le Conseil Municipal décide :

**D'ALLOUER** l'indemnité de conseil fixée au taux maximum à Monsieur Ahmed HAMIDANI à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 et pour toute la durée du mandat,

**DE DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2018 et suivants.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°07

**DÉLIB 2018-08 : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DU 10 DÉCEMBRE 2018**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018,

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Perpignan Méditerranée Métropole en date du 10 décembre 2018.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°08

**DÉLIB 2018-09 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018,

Nom de l'association	Montant
OMC	2 000 €

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** la proposition de Monsieur le Maire reprise dans le tableau ci-dessus,

**DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget communal 2018.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°09

**DÉLIB 2018-10 : SOLLICITATION DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES POUR L'OBTENTION DE LA PRESTATION DE SERVICE RELATIVE A L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRA-SCOLAIRE**

VU l'avis favorable de la commission finances réunie le lundi 17 décembre 2018,

Le Conseil Municipal décide :

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter la Caisse d'allocations Familiales des Pyrénées-Orientales, l'obtention de la prestation de service relative à l'accueil de loisirs extra-scolaire,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°10

**DÉLIB 2018-11 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019**

Création du poste suivant :

- Rédacteur Principal de deuxième classe à temps complet

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** la création de poste telle que présentée par Monsieur le Maire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération,

**DE DIRE** que les crédits suffisants seront inscrits au budget 2019 et suivants.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°11

**AFFAIRES DIVERSES**

**QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50.



Le Maire,

*Jean-Louis CHAMBON*

Jean-Louis CHAMBON